

DECRET N°70-246 /CP/SGG

du 24 Septembre 1970

portant nomination de Mr Pierre AHOLOU,
Agent du Trésor, en qualité de Chef de
l'Arrondissement de Dasso (Sous-Préfecture
de Zagnanado)

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte du Conseil
Présidentiel ;
VU la Loi N°65-20 du 23 juin 1965, fixant les règles relatives à
l'organisation générale de l'Administration Publique ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret N°292/PCM/MI du 21 octobre 1960, donnant aux six Régions de
la République le nom de Département et les divisant en sous-préfectures
et arrondissements ;
VU le Décret N°305/PC/DAI du 26 août 1965, fixant les attributions des
chefs d'arrondissement ;
VU le Décret N°41/PC/SGG du 16 avril 1964, fixant la liste des emplois
ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion
du Gouvernement et le décret N°70-122/CP/SGG du 5 juin 1970 qui l'a
complété,

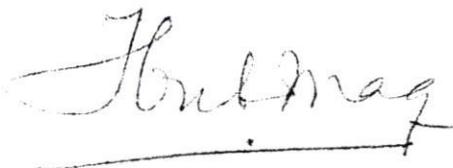
DECRETE :

Article 1er - Mr Pierre AHOLOU, Agent du Trésor, en service à Savè, est
nommé Chef de l'Arrondissement de Dasso (Sous-Préfecture de Zagnanado).

Article 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires, aura effet à compter de la date de prise de service de
l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.-

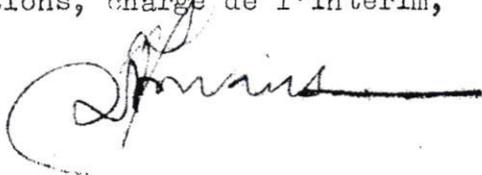
Fait à COTONOU, le 24 Septembre 1970

par le Président du Conseil Présidentiel,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Hubert MAGA

pe Le Ministre des Finances absent,
le Ministre des Postes et Télécommu-
nications, chargé de l'intérim,



Karl AHOUANSOU

Ampliations : PCP 6 - MCP 4 - DAI 8
Ministères 11 - HC 3 - SGG 4 - IAA 1
DCCT-DN-IGF-JORD-DB-CF-DC-Solde 8
Trésor 5 - Intéressé 1 - Gde Chanc. 1
DEP-DGAJL-Dtion Stat. 6 - Dépt du Zou 2
Sous-Préfect.de Zagnanado 2 - DI 8
DFP + s/dtions 6.